

PROJET PÉDAGOGIQUE

Section primaire

6 – 12 ans

Accueil de Loisirs

Sans Hébergement

SOMMAIRE

Le descriptif de la structure

- La situation géographique
- Le public
- Les locaux
- Le personnel

Le rôle de chacun

- Directeurs, animateurs, agents techniques
- Réunions et évaluations
- Relations aux familles

Les objectifs

Les projets

Le fonctionnement

Le déroulement de la journée

La réglementation et la sécurité

LA STRUCTURE

Accueil de Loisirs Sans Hébergement de la COBAS

2 allée de l'infante 33470 GUJAN-MESTRAS

Tél : 05.56.66.63.91

La structure fonctionne les mercredis et les vacances scolaires. Elle organise également des mini- séjours et des stages thématiques sur différentes périodes ;

Elle accueille les enfants des 4 communes de la COBAS âgés de 6 à 12 ans.

Situation géographique

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement est situé à la Hume, sur la commune de GUJAN-MESTRAS. La structure se trouve en bord de plage sur un site arboré d'environ un hectare.

Bâtiment principal :

Un réfectoire séparé en deux, maternels et primaires, la cuisine (côté préparation, côté vaisselle), le bureau de la direction, une salle d'informations (pour les accueils) une infirmerie, sanitaire adultes, une douche

Les locaux :

- « Les Moyens-Petits » (les 6/7 ans) bâtiment principal
une salle d'activités, des sanitaires.
- « Les Moyens et Grands » (les 8/12 ans) structure indépendante
deux salles d'activités, des sanitaires.
- Espaces extérieurs pour les primaires :
quatre structures ouvertes en bois et des terrains de jeux.

LE PERSONNEL

L'équipe pédagogique :

Mercredis et petites vacances

- 1 directrice BEATEP, titulaire de la fonction publique.
- animateurs non permanents en fonction des effectifs

Eté

- 1 directrice BEATEP, titulaire de la fonction publique.
- 1 directrice adjointe avec le diplôme requis BAFD ou équivalence.
- animateurs non permanents en fonction des effectifs, répartis sur trois tranches d'âges

Les animateurs recrutés possèdent le diplôme du BAFA ou l'équivalence.

Des animateurs stagiaires ayant la 1^{ère} partie de la formation (session théorique) peuvent être recrutés pour effectuer sur 14 jours le stage pratique du cursus BAFA, dans la limite des disponibilités et dans le respect du cadre réglementaire.

L'équipe technique:

- 2 agents techniques préparent le repas et assurent le nettoyage des bâtiments, l'équipe est renforcée sur les périodes de vacances scolaires.
- 1 agent technique assure l'entretien du parc et diverses réparations et un renfort cuisine en période de fonctionnement.

L'ORGANIGRAMME

- Madame DES ESGAULX : Président
- Monsieur PELIZZARDI : Directeur Général des Services
- Madame LEONARD MOUSSAC : Vice-Présidente déléguée à la Solidarité, Santé et Prévention
- Madame CASTILLON : Directrice du Pôle Proximité
- Madame RULLIER-GOSSET : Responsable Solidarité et ALSH
- Madame DUBROCA : Directrice ALSH Primaire
- Madame RAVON : Directrice ALSH Maternel
- Madame LABAT : Assistante Solidarité et ALSH

LA DIRECTION

- **Le directeur :**

Le directeur est responsable du bon fonctionnement de l'Accueil de Loisirs.

Il est le garant du respect du projet pédagogique élaboré à partir des orientations et objectifs définis dans le projet éducatif.

Il assure :

- La coordination des activités
- Les relations avec les parents
- Les relations avec différents services de la COBAS
- Les relations avec les partenaires extérieurs
- La formation des animateurs
- Les relations avec le personnel
- La gestion administrative et financière
- L'évaluation des animateurs et directeurs adjoints

- **Le directeur adjoint assure :**

- La coordination des activités
- Les relations avec les parents
- La formation des animateurs
- La gestion administrative
- L'évaluation des animateurs

OBJECTIFS DE L'ÉQUIPE

RÔLE DE L'ANIMATEUR

Le professionnalisme

Les équipes d'animations sont composées d'animateurs diplômés BAFA, stagiaires BAFA.

En aucun cas les anciens animateurs ou les animateurs qui ont de l'expérience ne doivent diriger ou imposer leur façon de faire aux autres animateurs qui débutent ou nouveau dans la structure. Ils peuvent conseiller, aider, mais leur rôle n'est pas de juger.

Le bon déroulement des activités passe avant tout par le professionnalisme. Les activités sont préparées à l'avance (recherche, fiche d'activité, toute préparation de matériel).

Les animateurs doivent se partager les différentes tâches. Ce partage de tâches doit être décidé en accord avec l'équipe : aucun animateur ne doit décider seul ou imposer son organisation.

La communication est très importante, elle doit se faire avec toute l'équipe et non pas avec seulement certains collègues.

L'animation est un travail d'équipe et non un travail individuel.

Les problèmes extérieurs à l'accueil de loisirs doivent être mis de côté durant les heures de travail.

Le téléphone portable est rangé dans les sacs, en aucun cas il doit être utilisé durant les heures de travail pour des raisons personnelles.

Seuls les surveillants de baignade et un référent animateur (dans le cadre de sorties et baignades) seront autorisés à garder leur portable afin de pouvoir joindre l'équipe d'animation et ce, suivant une organisation bien définie.

- **L'animateur**

- Est responsable de la sécurité physique, morale et affective des enfants qu'il a en charge
- Participe à l'élaboration du projet pédagogique (sauf les animateurs non permanents de l'été), en assure l'application
- A l'écoute, il organise la vie en collectivité (moments formels et informels), en tenant compte des différentes personnalités qui composent le groupe
- Est dynamique, disponible et ponctuel
- Accompagne l'enfant, le rassure, le sécurise
- Veille au respect du matériel et des locaux
- Elabore des projets d'activités adaptés à son public
- Est une référence pour les enfants
- Veille au respect du rythme de chacun
- A l'esprit d'équipe, fait circuler l'information et communique avec ses collègues
- Travaille en cohérence avec les autres membres de l'équipe
- Doit faire preuve d'adaptabilité pour répondre aux imprévus
- Est polyvalent (il peut être amené à renforcer un autre groupe que le sien)
- A le devoir de réserve et de discrétion

- **Le surveillant de baignade :**

Le Surveillant de Baignade fait partie de l'équipe d'animation. Il est responsable de la baignade et garant de la sécurité des enfants. Il organise les temps de baignade et il en fait part à son équipe.

S'il n'y a pas de baignade, il est animateur, comme le reste de l'équipe. Un planning de baignades est établi avant l'été.

Mois de juillet :

2 surveillants de baignade répartis sur les groupes (6-7ans) et (8-9 ans /10-12 ans)

Mois d' Août :

1 surveillant de baignade tourne sur deux groupes d'enfants (6-7ans / 8-12 ans).

- **L'équipe technique**

Assure la préparation des repas, le service, la livraison des pique-niques et le ménage des locaux

- Vu la loi n°91-32 du 10 janvier 1991 portant sur l'interdiction de fumer dans les lieux publics, il est interdit de fumer dans l'enceinte de l'ASH. Une organisation sera mise en place pour pouvoir fumer pendant les pauses hors de l'enceinte de l'établissement.

LES REUNIONS, LES EVALUATIONS ET LES BILANS

Des réunions de préparations ont lieu avant chaque période de fonctionnement pour :

- Faire connaissance avec l'ensemble de l'équipe
- S'approprier le projet pédagogique
- Elaborer le projet de fonctionnement propre à chaque groupe d'âge
- Choisir et répartir les activités
- Travailler ensemble en accord avec le projet pédagogique et le projet de fonctionnement.

Pour l'été une réunion a lieu 1 fois par semaine, celle-ci étant obligatoire.

Pour les mercredis 1 réunion a lieu une fois par trimestre

Les animateurs qui effectuent leur stage pratique ont un entretien à mi-parcours, suivi d'une évaluation finale.

La direction peut être amenée à effectuer un entretien individuel ou de groupe si le travail ou le comportement d'un animateur BAFA, stagiaire ne convient pas et ce quel que soit les périodes.

Des bilans ont lieu sur chaque période de fonctionnement.

LES RELATIONS AUX FAMILLES

Une attention particulière doit être accordée aux relations avec les parents.

Ils doivent se sentir accueillis, écoutés, impliqués et rassurés.

L'équipe d'animation doit établir une relation de confiance.

Un cahier de liaison est mis à disposition de l'équipe d'animation, il est un outil de communication, les évènements du quotidien sont notés et diffusés

NOS OBJECTIFS PAR RAPPORT AUX ENFANTS

Ils doivent être déclinés par rapport au projet éducatif.

Favoriser le respect des rythmes de chacun

- Permettre à l'enfant de vivre son séjour à son rythme
- Aménager des temps pour qu'il puisse se reposer et se ressourcer

Amener les enfants à progresser dans leur autonomie

- Favoriser l'écoute et le dialogue entre tous
- Développer la participation des enfants dans la vie quotidienne (rangement, nettoyage)
- Amener les enfants à pouvoir se gérer seuls : dans leurs choix, leurs mouvements...
- Prendre en compte leurs attentes, leurs goûts, leurs envies

Les espaces sont aménagés pour que les enfants puissent être le plus autonome possible dans l'utilisation des lieux et des activités.

Le réfectoire est aménagé de telle sorte que les enfants puissent, avec des règles de vie ou de fonctionnement, manger, se servir, débarrasser et se déplacer en toute autonomie.

Amener les enfants à vivre ensemble avec leurs différences

- Permettre à chaque enfant d'apprendre à vivre avec les autres
- Favoriser pour tous, l'acceptation et l'intégration d'enfants porteurs de handicap

Développer l'éveil et la curiosité de chaque enfant

- Permettre à l'enfant de développer son imaginaire, sa créativité et de découvrir de nouvelles activités culturelles, artistiques, sportives et citoyennes.

LES PROJETS

Les activités

Les activités se doivent d'être variées par leur nature (expression artistique, sportive, manuelle, théâtrale, ...) mais aussi par leur caractère que nous pouvons distinguer en deux catégories :

- individuelles

Les enfants ont le choix entre divers ateliers par groupe restreint qu'ils choisissent selon leurs envies.

- collectives

Les enfants sont amenés à réaliser en grand groupe des jeux collectifs qui les amènent vers les autres. La préparation de ces grands jeux est faite par toute l'équipe d'animateurs.

Les projets d'animations

Au cours du mois un ou plusieurs animateurs voire toute l'équipe peut se donner comme objectif la réalisation d'un projet (spectacle, exposition...) les enfants et l'ensemble de l'équipe seront acteurs de ces projets

Le projet peut s'étaler sur une ou plusieurs semaines et doit être porté par des animateurs motivés et investis.

Les journées rencontre inter-centres

Elles sont organisées avec d'autres ALSH de l'Agglomération.

Les équipes sont composées avec les enfants des différentes structures afin de favoriser les échanges.

Un projet partenarial thématique avec différentes associations ou structures du territoire

Exemple : projet intergénérationnel EHPAD, développer la solidarité, favoriser l'ouverture vers l'extérieur, s'exprimer, échanger

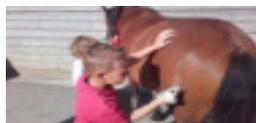
Les mini- séjours

Accueillir et permettre à l'enfant de vivre dans un cadre collectif un temps de découverte de soi et des autres dans un contexte de détente en dehors du milieu familial. Il s'agit pour chaque enfant de favoriser sa créativité, sa prise de responsabilité, la pratique d'activités diverses, ainsi que le développement de son autonomie à travers la vie quotidienne, les activités.

Les thèmes des séjours sont variés ce qui permet aux enfants la pratique et la découverte d'activités nouvelles dans des régions différentes.

Séjour « nature et équitation » Vacances d'Automne 2018 : découverte du poney : le brossage, son alimentation

Apprentissage de l'équitation par le jeu, parcours de motricité en carrière



Séjour « multi-activités » Vacances de Printemps 2019 :

découverte de la ferme et du poney, initiation au tir à l'arc ventouse, apprentissage de la grimpe sur un mur d'escalade mobile, chasse au trésor (jeux du monde, course d'orientation, jeux olympiade).



Stages thématiques : Touchatou aventures

Découvrir la pratique d'une activité sportive, culturelle, artistique dans une démarche ludique
Développer la confiance en soi, permettre de se dépasser, tendre vers la socialisation



Activité VTT, et sensibilisation à l'environnement

Parcours test : évaluation des niveaux : freinage, réflexe....
Balade sur le sentier du littoral de Gujan-Mestras à Le Teich



Activité surf et prévention pour l'environnement

Cours de surf ou bodyboard

Cours sur la prévention pour l'environnement : Protection des dunes et des forêts,
Explication météo marine /Conditions de baignades avec drapeaux de différentes couleurs...

LE FONCTIONNEMENT

Le règlement intérieur rappelle toutes les modalités d'organisation et de gestion administrative de l'ALSH.

Les inscriptions sont gérées par le service ALSH de la COBAS à ARCACHON.

Accueil:

Les mercredis de 7h30 à 9h et de 17h à 18h30, inscription à la journée ou demi-journée

Les petites vacances de 7h30 à 9h et de 17h à 18h30, inscription à la journée

Les vacances d'été de 7h30 à 9h et de 17h30 à 18h30, inscription à la journée

Les repas sont livrés quotidiennement par le prestataire de service en liaison froide. Les menus sont établis par une diététicienne. Ils sont diffusés sur le site de la COBAS, et affichés à l'ALSH (salle d'activités, réfectoire).

Les transports

Les sorties s'effectuent en bus par une société de transports

La communication

Les projets éducatif, pédagogique et le règlement intérieur sont à la disposition des familles.

Les plannings d'activités sont distribués aux parents lors des inscriptions, diffusés sur le site internet de la COBAS, le portail familles et affichés à l'ALSH.

L'équipe d'animation est à la disposition des parents pour donner tous renseignements souhaités.

Pour chaque mini séjour une réunion d'informations est organisée.

DEROULEMENT DE LA JOURNEE

L'ACCUEIL:

De 7h30 à 9h et 17h à 18h30 (l'été :17h30-18h30)

Les enfants arrivent et partent de façon échelonnée. Les enfants sont cochés (à l'arrivée et au départ) sur la fiche d'appel qui correspond à chaque tranche d'âge.

L'accueil est déterminant pour la bonne suite de la journée.

L'animateur doit être à l'écoute, disponible et accueillir chaque enfant et parent individuellement.

Il doit mettre en place des espaces pour permettre à chaque enfant d'arriver et de s'installer à son rythme et de retrouver ses copains.

L'enfant a la possibilité entre diverses activités: lire, jouer, dessiner, discuter, ne rien faire....

De 9h à 9h45 environ : **MISE EN PLACE DE LA JOURNEE**

L'appel se fait dans un climat calme et convivial soit aux tables d'activités soit sur des tapis ou au coin lecture, soit en extérieur.

Temps où tout le monde est rassemblé donc propice à l'échange et à la discussion avec les enfants, ce qu'ils ont fait la semaine où durant le week-end ou autre.

Ensuite les animateurs présentent les différents temps de la journée, proposition de plusieurs activités (manuelles ou jeux...) Cette présentation doit être faite de façon motivée et enthousiaste pour donner envie aux enfants de choisir une activité.

De 9h45 à 12h environ : **LES ACTIVITES**

L'activité favorise le développement de l'enfant, elle lui permet de se construire, d'apprendre à maîtriser l'environnement.

Les activités, adaptées à l'âge des enfants, doivent être suffisamment variées et organisées de manière à répondre au besoin des enfants.

Mise en place d'ateliers liés au développement des capacités motrices, intellectuelles, créatives, d'expression.

Il est nécessaire que les enfants puissent se dépenser à l'extérieur soit par un temps libre ou par des jeux proposés, un retour au calme s'effectuera avant le repas

De 12h à 13h environ : **REPAS**

Le repas est un moment convivial qui réunit les enfants et les animateurs. Il est pris dans le réfectoire ou à l'extérieur selon les périodes de fonctionnement.

Avant de commencer à manger chaque animateur doit obligatoirement consulter les fiches sanitaires affichées dans le réfectoire afin de vérifier que l'enfant à sa table n'ait aucune allergie alimentaire.

Les enfants choisissent leur place. Il y a un animateur par table.

L'animateur présente le plat aux enfants et leur demande de se servir en quantité raisonnable, cela permet le partage avec les autres enfants et de ne pas gaspiller, les enfants pourront s'ils le souhaitent se resservir.

L'animateur coupe la viande si nécessaire et demande aux enfants de goûter à tout. Ne pas forcer un enfant à finir son assiette.

A la fin du repas, chaque enfant débarrasse le plat de son choix et vide les restes dans la poubelle puis le dépose sur la table de dessert.

Les animateurs s'assurent que tout se passe bien. Les enfants nettoient la table avec l'aide de l'animateur si besoin.

De 13h à 14h environ : **TEMPS LIBRE**

C'est un temps où l'enfant peut vivre des moments seul ou avec d'autres enfants.

De 14h à 14h30 environ : **TEMPS CALME**

Les enfants peuvent faire le temps calme à l'intérieur ou à l'extérieur.

Après le temps calme les animateurs font l'appel et comptent les enfants.

Des coins (lecture, tapis de repos, dessins, jeux de sociétés...) sont installés.

Ce temps permet en ce début d'après-midi de se poser ou se reposer pour mieux redémarrer sur les activités.

En fonction du groupe ce temps sera raccourci, ou prolongé : il est généralement de 20mn.

De 14h30 à 16h environ : **LES ACTIVITES**

Les enfants peuvent finir l'activité du matin ou en commencer une autre. Elles se déroulent dans les mêmes conditions que le matin.

En milieu d'après-midi les enfants vont commencer à s'agiter et à avoir moins d'attention, ils ont alors besoin de se dépenser.

Attention, ces horaires sont variables, on doit s'adapter en fonction du rythme de l'enfant.

De 16h à 16h30 : **GOUTER**

Ce temps de pause dans l'après-midi permet aux enfants et animateurs de se réunir dans un climat convivial.

Le goûter peut s'effectuer dans la salle d'activités ou dans le parc.

Le moment du goûter peut permettre un échange de discussion afin de recueillir les souhaits et les envies des enfants pour les journées à venir.

A partir de 17h ou (17h30 l'été) départ des enfants

LA REGLEMENTATION ET LA SECURITE

Au centre

- Connaître l'effectif de son groupe.
- Ne pas laisser les enfants sans surveillance.
- Signaler toute personne étrangère au centre.
- Accompagner l'enfant malade à l'infirmierie et en informer la direction.
- Emporter une trousse de secours si on s'éloigne du centre. Donner des règles de vie aux enfants.

Avant de partir en sortie :

- Chaque animateur a sa propre fiche de sortie avec le nom et prénom de ses enfants
- Pour les sorties « pique-nique » prendre la poche des couverts dans la cuisine .
- Prendre la trousse de secours avec la liste des problèmes particuliers des enfants.
- Vérifier que les enfants aient leurs affaires de plages avec la casquette et la crème solaire.
- Emporter le jerrican d'eau placé dans le frigo de la cuisine.
- Expliquer les règles de sécurité aux enfants.

Infirmierie

Une armoire à pharmacie se trouve dans les locaux de l'infirmierie.

Avant de soigner un enfant on vérifie les problèmes particuliers sur sa fiche sanitaire.
Après tout soin on inscrit dans le cahier d'infirmierie (le nom et prénom de l'enfant, la date, l'heure, symptômes, « soins donnés », et nom de l'animateur ayant effectué le soin).

Ce cahier est rangé dans le placard et pour les sorties une feuille est dans la trousse de secours.

Attention aucun animateur n'est autorisé à donner un médicament sans ordonnance.

Quel que soit le traitement les parents doivent passer par la direction afin de voir ensemble la démarche à suivre.

Dans le bus :

- Au moins un animateur se place à l'avant du bus, un autre à l'arrière, un autre auprès de chaque sortie de secours. Les autres animateurs se placent avec les enfants et observent que tout se passe bien.
- Placer les enfants malades à l'avant (sauf au premier rang).
- Veillez à ce que les enfants soient correctement assis (l'utilisation des strapontins est interdite) et portent la ceinture de sécurité (si le car en est équipé)

Le temps du trajet est un temps de travail à part entière pendant lequel les animateurs sont tenus à une obligation générale et permanente de surveillance, de prudence et de sécurité s'agissant des jeunes qui sont sous leur responsabilités

- Lors des descentes, veillez à ce que les enfants ne passent ni devant ni à l'arrière du car. Ils devront attendre l'éloignement du car pour traverser.

A pied :

- Prévoir l'itinéraire et le transmettre au directeur de la structure.
- Connaître les numéros de téléphone utiles, celui du centre et avoir une trousse de secours.
- Les petits groupes (2 à 4 personnes) doivent se déplacer sur le bord gauche de la chaussée en colonne par un.
- De 4 à 20 personnes : il faut se déplacer en colonne par deux sur le bord droit de la chaussée.
- Au-delà de 20 personnes : il faut partager le groupe en équipes de 12 à 16, animateurs compris, se déplaçant en laissant 50 mètres d'intervalle entre elles. Un animateur se trouve entête (le guide) un autre se place en queue.

En baignade :

Le surveillant de baignade doit dès son arrivée sur la plage :

- S'informer des conditions météorologiques de la journée avec la couleur du drapeau (pavillon):
 - . rouge : baignade interdite
 - . jaune-orange : baignade dangereuse mais surveillée
 - .vert : baignade surveillée sans danger particulier
- Se présenter au poste de secours, donner l'effectif total du groupe et le nom de la structure
- Fournir l'autorisation municipale de baignade (fournie par la directrice) + son diplôme (surveillant de baignade)

Le S.B ensuite installe le périmètre pour les moins de 12 ans dans la zone indiquée par les M.N.S et s'assurer d'avoir 1 animateur pour 8 enfants dans l'eau avec un maximum de 40 enfants pour les Primaires.

Toute baignade est interdite en dehors des zones de baignades délimitées par des fanions bleus, surveillées par les M.N.S.

Lorsque le groupe d'enfants et animateurs sont au bord de l'eau, expliquez les règles de baignade avant l'entrée progressive dans l'eau.

Les autres animateurs gèrent leur propre groupe et s'assurent que les enfants :

- Se mettent de la crème sur tout le corps
- S'hydratent régulièrement
- Portent une casquette
- Se mettent à l'ombre
- Pas d'exposition au soleil ou d'efforts physiques avant de se baigner